

MADAGASCAR

REVUE DE PRESSE - AOUT 2018

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Préparation de l'élection présidentielle du 7 novembre 2018.....	1
▶ Le dépôt de candidatures et la pré-campagne électorale	3
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	8
▶ Insécurité, dahalo, vindicte populaire, enlèvements.....	8
▶ Justice, gouvernance.....	10
▶ Santé, insécurité alimentaire	12
▶ Droits des femmes, traite.....	13
▶ Médias	13
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	14
▶ Ressources naturelles, trafics, environnement, questions foncières	14
▶ Coopération, bailleurs de fonds.....	18
▶ Economie.....	19
▶ Mouvements sociaux dans l'éducation.....	19

POLITIQUE

▶ Préparation de l'élection présidentielle du 7 novembre 2018

01/08 - Le Comité du Fampihavanana Malagasy (CFM) reçu par le premier ministre Christian Ntsay. Objectif : « *la recherche de l'apaisement qui garantira une élection crédible, transparente et acceptée par tous* ». Alphonse Maka a proposé de faire adopter par les candidats une Charte d'apaisement qui est en cours d'élaboration. Les deux parties ont reconnu que la neutralité de l'administration est primordiale pour le bon déroulement du processus électoral. *Tribune* se montre dubitatif quant à l'impact de cette initiative auprès des trois partis majeurs qui vont s'aligner à la course à la magistrature suprême, le TIM, le Mapar et le HVM. Le CFM, organe constitutionnel, aurait été largement discrédité ces derniers mois et peu nombreux seraient ceux qui en attendent une action significative en matière d'apaisement et de réconciliation.

22/08 - Le Conseil du Fampihavanana malagasy (CFM) a élaboré une proposition de charte d'apaisement à distribuer aux candidats à la présidentielle. Cette charte contient entre autres les règles liées à l'éthique et à la morale, ainsi que les obligations des candidats vis-à-vis de la loi.

01/08 - Financement de la pré-campagne et de la campagne : le KMF/CNOE appelle à une collaboration entre le Bianco et le Samifin. Selon son président, Andoniaina Andriamalazaray, le premier devrait s'occuper des fonds d'origine intérieure et le second de ceux d'origine extérieure, « *pour éviter la circulation de l'argent sale ou blanchi* ». Mais cette recommandation nécessiterait, pour être prise en compte, que soient amendés les textes qui régissent le fonctionnement de ces deux organes, note *Midi*.

02/08 - Après des attermoissements et de longues attentes, les membres de la Commission de contrôle du financement de la vie publique sont désormais connus. Leur nomination a été officialisée par décret. Trois d'entre eux sont des magistrats de la Cour des comptes, les deux autres sont des experts-comptables désignés par le président de l'Ordre. Ils siégeront durant 90 jours avant chaque scrutin. Ils entrent en fonction pour une durée de 9 mois. Le contrôle effectué portera sur les comptes de campagne déposés par les candidats. Reste à mettre en place un secrétariat technique et à s'assurer que la Commission disposera d'un budget, ce qui ne semble pas encore acquis.

16/08 - Les membres de la Commission de contrôle de la vie politique s'activent. Les candidats et les partis qui les soutiennent devront posséder un compte unique de campagne couvrant, d'après les textes, la

période des 6 mois précédant le scrutin. Une disposition qui ne sera pas appliquée puisque cette exigence d'ouverture de compte ne prendra effet qu'à la date limite de dépôt des candidatures, soit le 21 août, pour une élection dont le 1^{er} tour est prévu le 7 novembre. Les dépenses engagées dans le cadre de la pré-campagne ne seront donc pas contrôlées.

Le mouvement de la société civile Rohy interpelle sur les enjeux de la transparence des fonds de campagne des candidats. Sources et montants doivent être portés à la connaissance de tous, estime la coordinatrice des actions de lutte contre la corruption, qui déplore l'absence de plafonnement des dépenses de campagne. Une situation qui autorisera une débauche de moyens de la part de certains candidats et pourrait ouvrir la voie à des achats de vote. Rohy requiert une attention toute particulière sur le financement étranger des campagnes et leurs éventuelles contreparties.

13/08 - Les membres du gouvernement interdits de meeting politique durant les campagnes. La HCC a émis cet avis suite à la requête déposée le 17 juillet par le premier ministre Christian Ntsay aux fins d'interprétations des dispositions de l'article 39 de la Constitution. Les exigences de neutralité de l'administration et d'impartialité des services publics concernent aussi bien les ressources humaines que les ressources matérielles et logistiques de l'administration. Les trois grandes formations politiques HVM, TGV/Mapar et TIM devront ainsi se passer de certains de leurs leaders, ministres en exercice. *Tribune* note cependant que certains ministres ont déjà largement participé à la pré-campagne en servant l'intérêt de leur parti...

14/08 - L'utilisation d'hélicoptères pour la collecte des résultats confirmée par le premier ministre. L'Afrique du Sud offrira les appareils. Leur appui sera précieux pour centraliser les résultats durant le période de 13 jours qui s'écoulera entre le 1^{er} tour et la proclamation des résultats. Ils seront prioritairement déployés dans les zones enclavées et dans lesquelles la sécurité n'est pas assurée, telle que la région Anosy.

16/08 - La requête du HFI de Pety Rakotoniaina déclarée irrecevable par la HCC. Le mouvement avait saisi le président de la HCC pour demander l'avis de la Cour sur la juridiction compétente pour juger l'ancien président de la Transition, Andry Rajoelina, accusé d'avoir prolongé la période de transition pour se maintenir au pouvoir et de s'être enrichi illicitement par divers trafics. Selon l'avis rendu, le HFI ne dispose pas de la qualité pour consulter la juridiction : la saisine de la HCC pour demande d'avis appartient en effet exclusivement aux chefs d'institution et aux organes des collectivités territoriales décentralisées. De même, la loi limite la consultation de la HCC à deux objets précis : « *la consultation de tout projet d'acte ou l'interprétation d'une disposition de la Constitution* ».

17/08 - La HCC saisie de requêtes en annulation de candidatures. Lalandy Andriamitosy, candidat du SFF, a déposé une requête demandant l'annulation des candidatures des deux anciens présidents, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina, accusés d'avoir fomenté des coups d'Etat en 2001 et 2009, ainsi que celles de l'ancien ministre Paul Rabary et du dirigeant de l'Eglise Apokalipsy, le pasteur Mailhol. Une démarche perçue par *Tribune* comme « *un coup de communication* » pour un candidat méconnu du grand public. La requête, comme celle déposée par Pety Rakotoniaina pour le compte du « *Mouvement pour la refondation* », le HFI, et pour les mêmes raisons, n'a aucune chance d'être prise en compte.

21/08 - Redoutant la survenue d'une nouvelle crise postélectorale, la SADC appelle toutes les parties à la retenue et à la préservation d'un « environnement pacifique ». La situation électorale malgache a été à l'ordre du jour du 38^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation régionale. La SADC suit de près l'évolution de la situation à partir de son bureau de représentation à Madagascar. Des émissaires de la SADC sont attendus dans la Grande île début septembre. Le sommet a félicité Joachim Chissano, ancien président du Mozambique, pour ses efforts de médiation lors de la crise politique qui a conduit à la nomination d'un gouvernement « *de consensus* ». Comme à l'accoutumé, ces visites sont perçues comme une immixtion de l'organisation régionale dans les affaires de la Grande île.

28/08 - Le SeFaFi s'en prend sévèrement à la HCC de Jean-Eric Rakotoarisoa, ancien membre de ce même Observatoire. Cette « *institution, peu connue et encore moins comprise, n'a cessé d'influencer fortement la vie de la nation* », lance-il dans un communiqué¹. « *La HCC a été au centre des crises politiques et électorales de 2001-2002, de 2009 et encore de 2013. C'est aussi une institution qui, en dépit de son effectif limité, bénéficie d'une part disproportionnée du budget de l'État, lui permettant un train de vie surprenant fait de voyages, de véhicules et d'autres facilités – à l'abri de tous les regards et de toute redevabilité* », critique le SeFaFi, qui lance cette mise en garde : « *Au vu des performances des précédentes Hautes Cours Constitutionnelles, il est hautement souhaité que l'actuelle respecte pour elle-même et qu'elle fasse respecter par les autres le verdict des urnes et la sincérité du prochain scrutin* ». Une fois de plus, les décisions prises par la HCC à propos des nouvelles lois électorales sont remises en cause. Elle aurait déclaré inconstitutionnels

¹ Cf. Blog Justmad - <https://p7.storage.canalblog.com/75/80/448497/121139048.pdf>

certaines sujets législatifs sur lesquels la Constitution est peu explicite, voire muette. Certaines déclarations de la HCC se baseraient « *sur de pures opinions personnelles, ou sur une compréhension subjective de ce que dit ou veut dire la Constitution* ». Le SeFaFi condamne également sur l'ingérence de la HCC dans la politique. Dans ces décisions, elle ne se cantonnerait pas « *aux volets purement juridiques* », comme ce fût le cas lors de la dissolution du gouvernement le 25 mai ou encore en exigeant de la tenue séparée de la présidentielle et des législatives. Midi écrit : « *Les soucis de bon nombre d'observateurs sur la neutralité et l'indépendance de la CENI et de la HCC semblent être légitimes à l'approche de la date du 7 novembre 2018.* »

29/08 - Le KMF/CNOE appelle à la neutralité de toutes les institutions. « *La HCC doit impérativement faire preuve de neutralité. Elle doit démontrer qu'elle est indépendante, qu'elle ne reçoit aucun ordre venant de qui que ce soit, et apte à sanctionner ceux qui enfreignent les lois. Elle doit avoir le courage d'annuler la candidature d'un candidat qui en a agi ainsi. Mais la HCC n'est pas la seule. Les autres institutions sont également concernées par cette obligation de neutralité et d'indépendance* », souligne l'organisation. Une obligation qui s'impose ainsi à la CENI, au Bianco, au Samifin, à la Commission de contrôle de financement de la vie publique récemment installée.

30/08 - L'impression des spécimens du bulletin unique a débuté en Afrique du Sud. Ils seront utilisés par les candidats dans le cadre de leur campagne et par la société civile pour la sensibilisation et l'éducation des électeurs, mais également par la CENI pour la formation de ses démembrés et de ceux qui siègeront dans les bureaux de vote. Quant aux véritables bulletins utilisés le jour du scrutin, leur impression débutera début octobre. Elle sera financée par le Basket found du projet SACEM. L'Afrique du Sud a été choisie comme fournisseur pour des raisons d'ordre technique et sécuritaire, des bulletins aux normes internationales et infalsifiables.

28/08 - Le coût de la campagne présidentielle de 2013, le plus élevé au monde par voix obtenue, selon une étude de l'UE de 2016 passée inaperçue et publiée sur sa page Facebook par la Fondation politique allemande Friedrich Ebert. L'étude compare les dépenses de campagne présidentielle du président actuel avec celles des autres grands dirigeants du monde. Hery Rajaonarimampianina aurait dépensé 43 millions de dollars pour sa campagne, en 2013, soit 21,5 dollars par voix obtenue, quasiment le double du montant par électeur de Donald Trump en 2016. « *Le grand problème de ce chiffre, c'est qu'il n'y a aucune transparence là-dessus. On ne sait pas d'où vient cet argent. En politique, c'est toujours la grande question car celui qui paie, c'est aussi celui qui commande* », explique le représentant de la Fondation. Questionné, Freddie Mahazoasy, vice-président de l'Assemblée nationale - pro-pouvoir - s'interroge sur la fiabilité des chiffres présentés, tout en affirmant que « *le financement des campagnes est un sujet cher au HVM* » avant d'expliquer que « *les lois électorales, votées en avril dernier, ne vont pas assez loin* » et de conclure qu'elles « *autorisent encore les candidats à avoir recours aux financements étrangers. Des financements qui ne sont évidemment pas sans contrepartie et qui pourraient être contraires aux intérêts des Malgaches* », adressant ainsi une pique à l'adversaire, Andry Rajoelina.

► Le dépôt de candidatures et la pré-campagne électorale

01/08 - Le dépôt de candidature est ouvert jusqu'au 21 août. La HCC déclare dans un communiqué que « *le parti ou la coalition de partis politiques présentant un candidat à l'élection présidentielle est informé que la vérification au niveau de la HCC se fera sur la base de la 'liste des partis politiques légalement constitués' transmises par le ministère de l'intérieur et de la décentralisation à la date du 30 juillet 2018. La présence d'un ou plusieurs partis politiques ne figurant pas sur ladite liste dans le dossier de candidature entraînera une disqualification d'office* ». Cette liste contient 201 partis politiques. Nombre d'entre eux n'auraient aucun organe directeur. Le ministère aurait accordé leur reconnaissance sur une simple déclaration d'existence. Nombre de petits candidats pourraient donc profiter de cette facilité. Pour mémoire, les candidats indépendants doivent être parrainés par au moins 150 élus.

02/08 - Andry Rajoelina officialise sa candidature devant 6 000 partisans réunis au Palais des sports de Mahamasina. Après quatre heures d'un show à l'américaine, où chanteurs et musiciens populaires se sont succédés, après un discours d'une heure et demie destiné à présenter sa fameuse « *Initiative pour l'émergence de Madagascar* » (IEM), l'ancien président de la Transition conclut : « *Je vais me présenter à l'élection pour faire avancer Madagascar. Je ne suis pas un candidat de parti, je suis le candidat du peuple malgache !* ». Jouant la carte du renouveau, l'ancien chef de file de la « *Révolution orange* » l'assure : il n'est plus le même qu'en 2009. « *Je n'étais pas prêt en 2009. Le Andry Rajoelina de 2018, ce n'est pas le Andry Rajoelina de 2009. J'ai surmonté des épreuves. J'ai changé. Je me suis préparé et je suis prêt maintenant !* » Sa première mesure s'il est élu : supprimer le Sénat, trop coûteux selon lui. Et réinvestir dans la création d'universités spécialisées. La restauration de la sécurité, notamment l'éradication du phénomène des kidnappings, sera également l'un de ses objectifs. Pour cela, il envisage d'acquérir une dizaine d'hélicoptères afin de renforcer la lutte contre le grand banditisme. Enfin, il déclare pouvoir doubler durant son mandat le taux d'accès à

l'électricité. « Cette cérémonie (...) a été encore une fois l'occasion pour Andry Rajoelina de prouver qu'il a fait ses premières armes en tant qu'organisateur événementiel », écrit *L'Actualité*, qui juge que les autres candidats auront bien du mal à le surpasser sur le terrain médiatique.

La presse note la présence au meeting de plusieurs députés « indépendants », qui avaient quitté les rangs du HVM pour rejoindre les « députés pour la changement », place du 13-Mai.

Andry Rajoelina est le premier à avoir déposé son dossier de candidature à la HCC.

02/08 - Le meeting de Marc Ravalomanana, prévu pour le 5 août, reporté faute de réponse à sa demande d'autorisation. Le rendez-vous avec ses partisans, entrant dans le cadre de la clôture de la célébration du 15e anniversaire du TIM, aurait dû être l'occasion pour l'ancien président d'officialiser sa candidature. Le parti a décidé de reporter l'évènement à une date ultérieure. *Tribune* note qu'à plusieurs reprises les événements organisés dans le cadre de ce 15ème anniversaire ont été annulés faute d'autorisation dans les autres régions. Le site ajoute : « force est de constater que cette attitude du régime envers le parti de Marc Ravalomanana et notamment les privilèges octroyés au Mapar d'Andry Rajoelina ont débuté après la formation du gouvernement de consensus. Andry Rajoelina avait alors eu libre cours pour effectuer des tournées au nom de son programme IEM dans tout le pays. Cette attitude (...) pourrait résulter de l'accord politique qui a également permis la nomination d'un premier ministre de consensus issu du Mapar et l'arrêt des manifestations sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Manifestations au cours desquelles le parti de Marc Ravalomanana avait été abandonné par son alliée de circonstance. L'existence de cet accord a toujours été niée par les deux acteurs des évènements de 2009 ».

11/08 - Déjà trois ex-HVM dans la course à la magistrature suprême. Paul Rabary, ministre de l'éducation évincé lors du dernier remaniement, a déposé son dossier de candidature. Cet ancien conseiller spécial du président Hery Rajaonarimampianina a été à l'origine de recrutement des dizaines de milliers d'enseignants Fram. Avec le docteur Jules Etienne qui a également déposé sa candidature, et le général Jean Ravelonarivo, il est le troisième homme du HVM à vouloir voler de ses propres ailes. Jules Etienne a déjà été candidat à la présidentielle de 2013 mais sa candidature ayant été refusée, il avait proposé un candidat de substitution en la personne de Hery Rajaonarimampianina.

14/08 - Le parti Freedom de la journaliste Lalatiana Rakotondrazafy et le MMM de Hajo Andrianainarivo ont publié une déclaration officielle de soutien à l'ancien président de la Transition. Hajo Andrianainarivo s'était placé au 3^e rang lors de la présidentielle de 2013 avec près de 11 % des voix.

16/08 - L'ancien premier ministre de la Transition, Jean Omer Beriziky, a déposé son dossier de candidature auprès de la HCC. Pour *Tribune*, il apparaît clairement maintenant que ce ne sont pas tous les membres de l'Armada (Alliance Républicaine de Madagascar) qui soutiendront Andry Rajoelina. Il y a un an pourtant, cette plateforme politique composée des partis de l'opposition avait déclaré qu'elle ne présenterait qu'un seul candidat. Sarahah Rabearisoa, qui était également membre de l'Armada, a repris elle aussi sa liberté pour se présenter sous l'étiquette du Parti Libéral Démocrate (PLD).

17/08 - Le rassemblement pastoral de l'Eglise protestante FLM à Antsirabe a donné la parole à Andry Rajoelina. 1 600 pasteurs, 300 théologiennes et 200 épouses de pasteurs ont participé à cette retraite qui se tient tous les quatre ans. Selon *Midi*, l'ancien président de la Transition, qui a reçu un accueil chaleureux des fidèles luthériens, a pris part aux débats et présenté son point de vue sur différents sujets à l'ordre du jour.

18/08 - Hery Rajaonarimampianina candidat à sa propre succession. Une annonce effectuée à 4 jours de la date limite, en toute sobriété, loin du show à l'américaine de son désormais concurrent Andry Rajoelina, note *RFI*. Le président de la République, dont les déplacements quasi quotidiens ces derniers mois prenaient des allures de pré-campagne, se présente comme l'homme de la continuité et de la stabilité économique et politique. Hery Rajaonarimampianina a expliqué que la cause principale de l'appauvrissement de la population est imputable à la Transition, déclarant comprendre l'impatience de ses compatriotes. Parmi les personnalités présentes lors de sa déclaration de candidature, Manandafy Rakotonirina (MFM) et Lalatiana Ravalomanana, conseillère municipale d'opposition à la mairie d'Antananarivo dirigée par Lalao Ravalomanana. Onitiana Realy, ancienne ministre de la population et ex-journaliste, figure emblématique de la presse privée, pourrait devenir la porte-parole ou la directrice de campagne du candidat. D'après la Constitution, le président sortant devra démissionner au plus tard le 8 septembre pour respecter le délai de 60 jours avant le premier tour de la présidentielle. L'intérim sera assuré par le président du Sénat, Riko Rakotovo, qui vient de renoncer à la présidence du parti présidentiel HVM. *L'Express* considère que s'ouvrira alors une période à haut risque sur le plan interne et pour le bon déroulement de la campagne.

Après avoir été l'un des fidèles de Marc Ravalomanana, Jean-Louis Robinson (parti Avana) va soutenir Andry Rajoelina. Il avait même été choisi pour être le candidat de substitution du président déchu lors de la présidentielle de 2013 et avait accédé au second tour. Il avait affronté Hery Rajaonarimampianina, soutenu à

l'époque par Andry Rajoelina qui n'avait pas été autorisé lui non plus à se présenter et avait recueilli plus de 46 % de voix.

20/08 - Marc Ravalomanana a déposé sa candidature. Pour TV5 Monde, « Madagascar rêve de changement mais l'histoire pourrait bien se répéter », avec en lice pour la présidentielle Andry Rajoelina, Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina, qui disposent tous les trois de moyens considérables. L'ancien président de la Transition dispose notamment des chaînes *Viva TV/Radio* qui diffusent sur de nombreuses villes. A cela s'ajoutent des radios et télévisions des politiciens acquis à sa cause comme *Kolo TV* de Hajo Andrianainarivelo (MMM/VPMM) ou encore *Free FM* de Lalatiana Rakotondrazafy (*Freedom*) ainsi que *M3TV* à Mahajanga de l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga et non moins ancien conseiller technique spécial d'Andry Rajoelina durant la Transition. Marc Ravalomanana bénéficie, entre autres, de la réouverture des chaînes de télévision et de radio *MBS* qui émettent sur l'ensemble des grandes villes depuis quelques semaines. Hery Rajaonarimampianina quant à lui peut compter sur les chaînes nationales (*TVM* et *RNM*) qui restent malgré tout sous la houlette du régime, et celles de ses proches collaborateurs et soutiens (*Dream'in TV* et *IBC* d'Andry Raobelina qui se montre très actif dans le comité de soutien « *VoromaHery* » ou encore *Sky One* du groupe RLM de Mbola Rajaonah alias Mbola Tafaray. Pour *Tribune*, Marc Ravalomanana, considéré actuellement comme étant à la traîne par rapport aux deux autres favoris, disposerait encore d'un fort capital de sympathie auprès d'une frange de la population et du soutien sans faille de ses fidèles, au point de prendre l'avantage sur Hery Rajaonarimampianina dont la popularité a fortement chuté depuis son accession au pouvoir. Pour *L'Express*, Andry Rajoelina a pris une bonne longueur d'avance grâce à ses aptitudes d'organisateur de shows médiatiques, au soutien d'artistes et au budget colossal sur lequel il peut s'appuyer mais l'histoire de la Grande île démontre que ni la foule, ni l'argent ni le pouvoir ne garantissent pas la victoire de manière absolue. Et Hery Rajaonarimampianina n'a pas dit son dernier mot : grâce au trésor de guerre probablement acquis durant sa présidence, il aurait encore le moyen de tenir en respect son ancien mentor. Pour *Midi*, un autre homme pourrait créer la surprise : Roland Ratsiraka, ancien ministre du tourisme et président du MTS, qui vient de déposer son dossier à la HCC et espère améliorer son score de la dernière présidentielle où il s'était classé en 4^e position. Quant au pasteur Mailhol de l'Eglise Apokalipsy, les moyens financiers dont il dispose lui permettront de rester présent sur la scène médiatique.

Hery Rajaonarimampianina et Marc Ravalomanana se sont retrouvés à Toamasina dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'Eglise FJKM. Un événement associé à la célébration du bicentenaire de l'arrivée dans la Grande île des missionnaires de la London Missionary Society (LMS). Lors de son allocution, Hery Rajaonarimampianina a lancé un clin d'œil au couple Ravalomanana qui fait partie du comité d'organisation de ce jubilé. « *Ce sont des félicitations entre frères chrétiens* », a-t-il indiqué. Marc Ravalomanana et son épouse ont tenu à profiter de leur présence à Toamasina pour rencontrer le cardinal Désiré Tsarahazana. Hery Rajaonarimampianina a insisté pour sa part sur l'importance des valeurs chrétiennes dans la lutte contre les maux minant le pays, rapporte *La Dépêche*.

22/08 - A la date de clôture, la HCC a enregistré 46 dépôts de candidature². Ce qui a offert une dernière journée haute en couleur sur le parvis de l'institution avec 18 dépôts. La plupart des candidats se sont manifestement attachés à faire de la démarche l'occasion d'attirer sur eux l'attention des médias. Après une candidate, Eliana Bezaza, petite fille du premier président, Philbert Tsiranana, venue déposer son dossier à bord d'une charrette à zébus, un autre petit candidat est arrivé à la HCC escorté par une vingtaine de mannequins. Parmi les 18 dossiers déposés le dernier jour, trois ont particulièrement retenu l'attention. En premier lieu, l'ancien premier ministre Olivier Mahafaly, victime du dernier remaniement, qui se présentera donc contre celui qui l'avait nommé. Il assure n'avoir été qu'un simple exécutant durant ses deux ans à la tête du gouvernement. Désormais dit-il, il veut être un « *acteur du redressement* ». Mais Olivier Mahafaly n'est pas seul ancien premier ministre. Jean Ravelonarivo et Jean-Omer Beriziky se présentent également. Il y a aussi sept ex-ministres, dont Paul Rabary et Roland Ratsiraka. Hery Rajaonarimampianina devra donc faire face à deux de ses anciens premiers ministres et trois de ses anciens ministres.

L'actuel président de l'Assemblée nationale, Jean-Max Rakotomamonjy, a créé la surprise en se portant candidat pour la première fois. Ancien soutien en 2013 de Hery Rajaonarimampianina, il se présente sous la bannière de son parti, le Leader Fanilo. Il explique avoir des divergences de point de vue avec le président. La candidature d'une troisième personnalité importante du paysage politique a été déposée en toute dernière minute, celle de Didier Ratsiraka, ancien président de 82 ans, qui a dirigé le pays d'une main de fer de 1975 à 1993. Un débatteur redouté venu faire le trouble-fête, écrit *L'Express*, et qui peut cristalliser le vote côtier, dont les représentants ont été écartés de la présidence depuis 2002.

D'autres figures emblématiques ont décidé de tenter l'aventure, comme Dama, chanteur du groupe culte Mahaleo, le pasteur Mailhol, fondateur de l'Eglise Apokalipsy, Fanirisoa Ernaivo, présidente du puissant syndicat des magistrats, le SMM, ou encore Erick Rajaonary, entrepreneur et patron du groupement du patronat malagasy. Les autres candidats sont médecins, journaliste, professeurs, économiste, chanteuse, sportif, militaire,

² Liste des dossiers déposés : <https://www.madagascar-tribune.com/Quarante-six-candidats-en-lice,24176.html>

hommes et femmes d'affaires ou tout simplement d'illustres inconnus. Pour rappel, quatre sont anciens chefs de l'État ou président en exercice : Andry Rajoelina, Marc Ravalomanana, Didier Ratsiraka, et Hery Rajaonarimampianina. On compte au total six femmes candidates, dont notamment Saraha Rabeharisoa et Arlette Ramaroson. Parmi les 46 candidats, sept ont déjà participé au premier tour des présidentielles de 2013. Les postulants ont dû verser à titre de caution la somme de cinquante millions Ar. Cette somme ne sera remboursée que si le candidat recueille 10 % des suffrages. En 2013, parmi les 49 candidatures reçues, sept ne s'étaient pas acquittés de cette caution et avaient donc vu leur candidature annulée.

23/08 - La HCC a invalidé 10 candidatures. Certains n'ont pas fourni de quittance attestant le dépôt de leur caution, d'autres n'ont pas fourni d'attestation d'investiture par un parti ni de parrainage, d'extrait de casier judiciaire ou de certificat de résidence. Un candidat n'était pas inscrit sur la liste électorale, un autre était investi par un parti fictif ou investi par un parti qui en soutenait déjà un autre. Parmi eux, Philippe Tsiranana, fils de l'ancien président Philibert Tsiranana. **36 candidats participeront donc officiellement à la course à la magistrature suprême**³. Andry Rajoelina s'est dit consterné par l'attitude de certains candidats qui ont attendu le dernier jour pour déposer leur candidature. « *Ces prétendants ne sont pas prêts pour diriger le pays* », estime-t-il, pointant du doigt « *des candidats farfelus, rêveurs* » qui font preuve d'un manque de sérieux. Andry Rajoelina se targue d'avoir été le premier à déposer son dossier et affirme avoir préparé cette élection depuis quatre ans et demi. Pour *Midi*, nombre de petits candidats se présentent avec pour seul objectif de marchander leurs voix lors du second tour en vue d'obtenir par la suite un poste ministériel. Certaines formations politiques chercheraient tous les moyens pour éviter un « *premier tour dia vita* ». Une manœuvre de dispersion de voix permettant de négocier des ralliements.

En avril, c'est la crainte d'une invalidation des dossiers de certains candidats qui avait été à l'origine des manifestations de l'opposition. Une opposition pour qui les nouvelles lois électorales avaient pour but de disqualifier les anciens chefs d'Etat Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana. Ces lois avaient finalement été rejetées début mai par la HCC. Dans l'opinion, certains se disent peu enthousiastes à l'idée de voir ces anciens présidents et l'actuel chef de l'État prendre part à cette élection. Ils disent avoir envie de changement, de renouvellement de la classe politique et de voir de nouvelles têtes. Mais paradoxalement la pléthore de candidats les interpelle aussi.

23/08 - Pour Tribune et Midi, la présidentielle 2018 s'apparentera à un règlement de compte à hauts risques entre Ravalomanana, Rajoelina, Rajaonarimampianina et Ratsiraka. Un affrontement direct entre les deux premiers que la communauté internationale avait interdit lors de la dernière présidentielle. Cette élection devra également permettre à Andry Rajoelina de régler son différend avec l'actuel président de la République que ses partisans ont accusé de trahison alors qu'ils l'avaient propulsé à la magistrature suprême lors de l'élection de 2013.

Le parti ADN d'Edgard Razafindravahy, n'a proposé et ne soutient aucun candidat et ce en raison de son rejet de la structure étatique centralisée. Le parti s'en tient au préalable de la « *refondation nationale* », une « *nouvelle offre politique sensée et réalisable à court terme* ». Edgard Razafindravahy déclare avoir essayé de convaincre les responsables étatiques et religieux, ainsi que les membres de la société civile, de la nécessité de passer par ce préalable de la refondation avant de s'atteler à l'organisation des élections.

24/08 - Le Mapar d'Andry Rajoelina et le HVM de Hery Rajaonarimampianina souhaitent que Jean-Max Rakotomamonjy, président de l'Assemblée et candidat à la présidentielle, abandonne son poste. Son maintien serait incompatible avec le règlement intérieur de l'Assemblée et les lois électorales. Le président du Sénat, ancien président du HVM, Rivo Rakotovo, défend également ce point de vue. Les partisans du Mapar attendraient avec impatience cette démission. Ils espèrent que l'un d'entre eux, en la personne de la députée Michèle Ratsivalaka, doyenne de l'Assemblée, pourra prendre sa succession.

Jean-Max Rakotomamonjy rétorque que ni le règlement intérieur de l'Assemblée, ni les lois organiques en vigueur n'imposent sa démission. Le candidat du parti Leader Fanilo n'exclut cependant pas de remettre le pouvoir à un élu de son choix lors de l'ouverture de la deuxième session ordinaire, en octobre, date qui correspondra avec l'ouverture de la campagne officielle. Un choix qui reposerait sur une jurisprudence initiée par le pasteur Richard Andriamanjato, président de la Chambre basse entre 1993 et 1998, qui s'était porté candidat à la présidentielle de 1996.

27/08 - Marc Ravalomanana a tenu son premier meeting en tant que candidat officiel au stade de Mahamasina à Antananarivo. Il célébrait aussi les 15 ans d'existence de son parti TIM. Près de 25 000 personnes sont venues l'acclamer. Cette réunion publique était la plus importante organisée depuis

³ <http://www.hcc.gov.mg/decisions/d3/decision-n26-hcc-d3-du-22-aout-2018-arretant-la-liste-definitive-des-candidats-au-premier-tour-de-lelection-presidentielle-du-7-novembre-2018/>

son retour d'exil en 2014. Sur la scène, concert et chorale religieuse. « *Madagascar a besoin d'un sauveur et d'être sauvé. On doit travailler ensemble pour y arriver dans le calme et la discipline comme aujourd'hui* », s'est enflammé le candidat. « *On va améliorer le climat des affaires, un domaine que je connais si bien* », a-t-il encore lancé, promettant de réhabiliter le réseau routier à l'abandon selon lui depuis 2009 et de le développer, de s'attaquer à l'insécurité et à la corruption. Le candidat se désole de voir que des enfants ne peuvent plus se rendre à l'école en raison de la pauvreté. Devant ses troupes, l'ex-chef de l'Etat a assuré « *avoir pardonné les actes de l'armée en 2009* ». « *Mais je n'oublierai pas le coup d'État* », a-t-il aussitôt précisé. Marc Ravalomanana s'est particulièrement adressé aux forces de l'ordre en déclarant que ces dernières ont un rôle à jouer non seulement dans la préservation de l'unité nationale, mais également dans le développement économique du pays. L'ancien président lancé une mise en garde à l'endroit des ressortissants étrangers : « *Si vous ne savez comment se comporter sur notre île, vous connaissez le chemin qui mène chez vous* », a-t-il notamment lancé à l'endroit notamment de ceux qu'il accuse d'exploiter et d'abuser des citoyens malgaches. Touchant le sujet sensible de l'accaparement des terres, il a fustigé implicitement le projet EM d'Andry Rajoelina.

Pour Tribune, en dépit des déclarations de plusieurs candidats mettant en garde les ressortissants étrangers, nombreux sont ceux qui semblent bénéficier d'un soutien extérieur. Selon des sources dites « *bien informées* », certains auraient même conclu des accords avec leur allié étranger pour leur accorder l'exclusivité de l'exploitation de ressources naturelles. Pour certains analystes politiques, « *le scrutin du 7 novembre est plutôt une vente aux enchères de la Grande île aux pays étrangers* », écrit le site.

27/08 - La publication de la liste officielle des candidats et l'attribution par tirage au sort des numéros d'ordre sur le bulletin unique a sonné une entrée fracassante des protagonistes dans cette nouvelle phase de la pré-campagne. Chaque candidat y va de son interprétation du numéro qui lui a été attribué. Andry Rajoelina se voit remporter la compétition grâce à son numéro 13 : « *chiffre prédestiné ; tout ce qui se passe dans la vie est écrit à l'avance* », lance-t-il, ajoutant que le chiffre 13 correspond au verset de l'Évangile choisi comme slogan pour son projet électoral IEM (Corinthiens 13,13). Qui plus est, « *le chiffre 13 succédera toujours au chiffre 12* », écrit Madagate, qui prédit la victoire d'Andry Rajoelina sur son ancien mentor qui portera le numéro 12. Pour Marc Ravalomanana, numéro 25, la victoire ne fait aucun doute car « *le 25 décembre est le jour de naissance du Messie. Madagascar a besoin d'un sauveur, c'est la signification de ce numéro* ». Le chef de l'Etat voit quant à lui un bon présage dans l'attribution du numéro 12, qui fait référence aux douze apôtres et aux 12 collines sacrées de l'Imerina

Les meetings s'enchaînent à un rythme effréné, les inaugurations se multiplient et les promesses fusent, les insultes réciproques également. Tous les ministres sont mobilisés, aucune des restrictions imposées par la loi électorale ne s'appliquant à cette période dite de « *pré-campagne* » qui se poursuit et s'accélère, déplorent de nouveau des observateurs.

28/08 - Arraînement en Afrique du Sud d'un cargo qui serait chargé d'armes et d'explosifs en provenance de Madagascar. Battant pavillon russe, ce cargo se rendait à Lagos. *La Gazette* s'interroge sur les motifs qui ont amené le bâtiment à faire escale à Madagascar. Devait-il y charger des armes ? Ces armes étaient-elles en transit à Madagascar ? Quelle était leur provenance ? Une partie du stock n'était-il pas destiné à être livrée dans la Grande île ? On peut se poser la question, selon le titre, compte tenu du grand nombre d'armes en circulation, notamment des kalachnikovs d'origine russe. L'hypothèse de l'existence d'un trafic d'armes à Madagascar ne serait pas à exclure. Et d'ajouter : « *Et Quand on entend les rumeurs selon lesquels des russes sont derrière des candidats à l'élection présidentielle⁴, on comprend aisément les craintes des uns et des autres.* »

28/08 - Le FFKM dresse le portrait du président qu'elle appelle de ses vœux. Il exhorte les citoyens à se rendre aux urnes et « *à faire le bon choix* ». Dans leur communiqué, les Eglises brossent le profil du candidat idéal. L'élu devra être une personnalité dotée de grande piété, prête à servir la nation et le peuple, ayant déjà fait ses preuves et disposée à redresser le pays ; une personne d'ouverture qui accepte de collaborer avec toutes les mouvances et enfin une personnalité intègre, loyale et honnête. Pour un pasteur de la capitale, qui a préféré garder l'anonymat au micro de RFI, un critère l'a particulièrement marqué. « *Celui qui me semble le plus frappant surtout dans le contexte où la Constitution actuelle parle d'un État laïc, c'est de dire que le candidat idéal est un croyant mais qui croit d'une foi qui prône la Sainte Trinité. C'est une façon d'évacuer en quelque sorte les sectes, je ne sais pas si cela s'adresse au pasteur Mailhol, lui-même candidat à cette présidentielle. Ce qu'on peut lire aussi en filigrane et par ricochet avec cette conception de Dieu, c'est qu'on met hors-jeu un candidat de foi musulmane ou un candidat soutenu par de l'argent 'musulman'.* »

30/08 - Les dix candidats éliminés dénoncent des irrégularités dans la décision de la HCC et la précipitation de la Cour à vouloir publier la liste des dossier retenus. Une requête sera déposée pour obtenir

⁴ Des rumeurs indiquent que la Russie soutiendrait le pasteur Mailhol dont le programme mentionne la restitution des îles Eparses par la France.
Justice et Droits de l'Homme à Madagascar

une révision de la liste des candidats admis et un nouveau tirage au sort des numéros à faire figurer sur le bulletin unique. La HCC avait prévenu qu'aucun recours ne serait possible contre sa décision.

31/08 - Selon L'Express, une dizaine de candidats dont le dossier a été validé envisageraient de décréter un boycott de la présidentielle pour protester contre l'absence de contrôle de la CENI et de la HCC sur les abus et « *dérapages* » commis par certains gros candidats, comportements qui seraient à l'origine d'une ambiance pré-électorale délétère. Ils reprochent également à l'Etat son impuissance à contrôler les moyens matériels et financiers déployés par certains candidats et notamment son refus de d'interdire les financements étrangers. Les contestataires s'offusquent de constater que la HCC s'est empressée de valider la liste des candidats alors que l'on venait tout juste d'apprendre qu'un rapport international mettait en cause trois d'entre eux [les deux anciens chefs de l'Etat et le président en exercice] dans les trafics de bois de rose. Ils redoutent enfin que la tenue du second tour en pleine période des pluies ne permette pas de garantir un scrutin irréprochable.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Insécurité, dahalo, vindicte populaire, enlèvements

02/08 - Un camion voulant éviter un barrage installé par des coupeurs de route est tombé dans un ravin au nord de Ranohira sur la RN3. Trois personnes sont décédées sur le coup. Un taxi-brousse a été victime d'une **embuscade sur la RN4 à Ankazobe**. Les passagers ont été dépouillés de leurs biens, certains ont été blessés. Les cinq malfaiteurs armés qui avaient érigé un barrage ont pris la fuite.

Des touristes ont été attaqués par des dahalo dans leurs hôtels dans plusieurs zones touristiques.

08/08 - Un 4x4 de Madagascar Oil a été la cible d'une attaque de coupeurs de route dans le district de Morafenobe. Les tirs ont fait un mort et quatre blessés par balle. Sept personnes se trouvaient à bord dont trois gendarmes d'escorte. Le 4x4 de la société avait déjà été la cible de coupeurs de route.

13/08 - Insécurité routière. Deux voitures criblées de balles, une femme prise en otage sur la RN4 reliant la capitale à Mahajanga. Si la RN7, reliant Antananarivo à Toliara, a toujours été réputée pour son manque de sécurité, la situation de détériore sur d'autres axes tels que la RN4 et le RN6 qui rejoint Ambanja. Les sociétés de transport en commun alertent une nouvelle fois les autorités sur les risques encourus par les voyageurs et les professionnels de la route.

14/08 - La gendarmerie a appréhendé huit individus suspectés d'être les auteurs d'attaques à main armée perpétrées sur des taxis-brousse circulant sur la RN4. Cette arrestation a permis la récupération des téléphones portables et cartes bancaires des passagers qui leur avaient été dérobés. Des lances, des sabres et des haches ont été découverts chez les prévenus lors de leur arrestation.

24/08 - Un convoi de près de 40 taxis-brousse opérant sur la RN4 en provenance du sud ont fait demi-tour près de Maevatanana pour échapper à des coupeurs de route. Suite à un désaccord avec les gendarmes au sujet de la prise en charge financière de leur convoi, les véhicules n'avaient pas bénéficié de l'escorte de nuit prévue.

01/08 - 27 écoles de cinq zones d'administration pédagogique de Tsaratanàna fermées depuis mars en raison de l'insécurité. Un millier d'élèves sont concernés dans le district. Les dahalo ne se contentent plus de vols de troupeaux : ils s'en prennent désormais aux enseignants, médecins, opérateurs économiques, transporteurs, forces de l'ordre et élus. 36 attaques ont été recensées sur le district, faisant 28 morts. Quatre employés de la société Kraoma ont été récemment enlevés et libérés contre une forte rançon. Trois cas d'enlèvement ont été recensés en quatre mois. Un homme est encore séquestré, sa famille n'étant pas encore parvenue à rassembler le montant de la rançon exigée.

02/08 - Une cinquantaine de dahalo armés attaquent un village sur la commune de Ranomafana. Cinq maisons et deux commerces ont été pillés. Un membre du fokolonona a été abattu, un autre grièvement blessé. Des échanges de tirs se sont produits avec les forces de l'ordre appelées en renfort mais les malfaiteurs sont parvenus à s'enfuir et à se cacher dans le parc national.

03/08 - Six mille zébus dérobés par les dahalo en juillet, selon la gendarmerie. 75 % ont pu être restitués à leurs propriétaires. Le chiffre est jugé alarmant. 188 cas de vols ont été constatés, une centaine d'arrestations opérées, 145 auteurs principaux ont fait l'objet d'une enquête avant d'être renvoyés devant la justice. La plupart des vols s'accompagnent d'incendies ou de pillages de villages, avec exécution de villageois et parfois des prises d'otages contre rançon. Des dahalo ont été lynchés par la population. Au total, on décompte 130

décès. Le commandement de la gendarmerie a décidé l'envoi de renforts dans les zones rouges. Près de 400 hommes sont mobilisés par ces opérations, appuyés par des hélicoptères.

06/08 - Un guide du parc national de Ranomafana victime de l'attaque d'une bande de dahalo armés.

Les habitants vivent dans l'inquiétude après le raid meurtrier au cours duquel plusieurs maisons et commerces ont été pillés. La population a fui vers le chef-lieu de la commune pour se mettre en sécurité ou s'est mise à l'abri dans la forêt. Des échanges de tirs nourris se sont produits durant plus d'une heure entre les dahalo et les forces de l'ordre appelées en renfort par le comité de vigilance local. Les attaques de dahalo sont récurrentes dans la zone depuis deux ans, risquant de provoquer la fuite des touristes.

13/08 - Sept dahalo ont été abattus par les forces de l'ordre et le fokonolona à Bermarivo-Ambatomainty lors du vol d'une centaine de bœufs commis par treize dahalo armés.

14/08 - Un hélicoptère de l'armée en renfort à Morondava pour traquer une bande de 50 dahalo armés qui avaient fait main basse sur 400 zébus. Huit dahalo ont été tués. 300 têtes de bovidés ont pu être récupérées.

20/08 - Quatre morts près de Morondava dans un affrontement entre un fokonolona appuyé par des gendarmes et un groupe d'une quarantaine de dahalo. Deux villageois ont perdu la vie. Les malfaiteurs sont parvenus à prendre la fuite après avoir abandonné le corps de deux des leurs.

16/08 - Affrontements sanglants entre deux villages de la région Anosy. Bilan 14 morts. Plus de trente individus d'un village ont participé à l'assaut sur le village voisin pour le dépouiller de ses troupeaux. Ils ont exécuté froidement deux membres du fokonolona. Les habitants agressés ont fait appel aux communautés voisines pour lancer une contre-offensive. Des violents échanges de tirs se sont alors produits. Les alliés ont abattu 12 adversaires au cours d'un affrontement qui a duré plus d'une heure. La gendarmerie s'emploie à rétablir le dialogue entre les deux parties qui sont en conflit pour des affaires de vol de bétail.

20/08 - A Mampikony, un homme auteur du viol d'une jeune femme a été lynché à mort par une foule en furie. La victime qui travaillait seule dans un champ a été tuée à l'arme blanche. L'homme, connu de la gendarmerie pour vols et actes de banditisme, a été torturé et bastonné avant d'être achevé. Aucune arrestation n'aurait été effectuée.

22/08 - Tension entre la police nationale et la communauté locale de l'aire protégée de Manombo (district de Farafangana). La population dénonce le comportement des agents du commissariat qui se livreraient à des arrestations abusives et maintiendraient des prévenus en détention préventive hors cadre légal. Des détenus auraient été battus pour obtenir des aveux. Des éléments des forces de l'ordre profèreraient des menaces à l'encontre des villageois. Certains auraient été mis en joue avec des armes à feu. Un appel a été lancé aux autorités afin de prévenir le risque de survenue d'une émeute populaire.

29/08 - Selon la CNIDH, des frustrations publiques couvent et déclenchent une colère collective grandissante, d'où une effrayante multiplication des actes de vindicte populaire, tant dans les agglomérations qu'en milieu rural.

02/08 - Enlèvement de Tsaratanàna : six individus dont trois sont suspectés d'être les auteurs principaux du rapt des quatre ouvriers de la Kraoma ont été arrêtés par les forces de l'ordre dans une banlieue de la capitale. Treize personnes ont été arrêtées jusqu'ici dans le cadre de cette affaire et trois autres font encore l'objet d'avis de recherche.

Après le kidnapping de ces quatre employés, **un nouvel enlèvement est survenu le 27 juillet.** Les ravisseurs demandent 30 millions Ar de rançon.

09/08 - Arsène Rakotoarisoa, directeur général de la Kraoma, démissionne. Cette démission intervient quelques semaines après le kidnapping de quatre employés de la société dans le district de Tsaratanàna par six individus armés. Le paiement d'une rançon de 100 millions Ar avait été nécessaire pour obtenir leur libération. Le DG aurait participé au paiement de cette somme. Arsène Rakotoarisoa, également conseiller du chef de l'Etat, n'a livré aucun détail sur ses motivations à quitter l'entreprise publique. Les employés soupçonnent le pouvoir de chercher à vendre la société à des étrangers. Ils exigent un audit et demandent que le nouveau directeur ne soit nommé qu'après l'élection présidentielle.

07/08 - Coopération entre la France et Madagascar dans la lutte contre l'insécurité, notamment pour les cas de kidnapping. L'accord a été conclu à la suite d'une rencontre entre le secrétaire d'Etat à la gendarmerie, le général Jean Christophe Randriamanarina, l'attaché de sécurité intérieure de l'ambassade de

France, le colonel Thouvenot. La France offrira également des matériels sophistiqués, ainsi que des formations pour la gendarmerie nationale.

17/08 - Les forces de l'ordre ont contrecarré un projet de kidnapping lors d'une course poursuite et d'échanges de tirs avec cinq membres d'un gang lourdement armé dans une banlieue de la capitale. Deux malfrats sont tombés sous les balles des éléments de la cellule mixte anti-kidnapping, un a été arrêté tandis que les deux autres ont réussi à prendre la fuite. Le directeur de la police judiciaire estime qu'il s'agit d'un réseau mafieux qui sévit depuis octobre 2017. La cellule mixte d'enquête déclare avoir déjà à son actif 39 arrestations de kidnappeurs depuis sa création en août 2017. **Un faux commandant de l'armée a également été abattu.** Il faisait l'objet d'un avis de recherche depuis novembre 2017 et pourrait avoir été membre d'un réseau de kidnappeurs. Le CFOIM (Collectif Français d'Origine Indienne de Madagascar) a remercié et félicité le gouvernement et la police nationale.

La Gazette estime que les banques ont une part de responsabilité dans la préparation des kidnappings, en divulguant des informations confidentielles sur les avoirs des personnes ciblées. Les gestionnaires de compte seraient généreusement rétribués.

21/08 - Ambatondrazaka : un responsable FJKM attaqué, son enfant de 5 ans pris en otage. Un voisin qui tentait de s'interposer a été mortellement blessé. La bande de dahalo armés a fait main basse sur un troupeau et a dérobé de l'argent et des effets personnels. Les forces de l'ordre se sont lancées à la recherche de la bande et de leur otage.

Six enlèvements contre rançon ont été enregistrés dans la zone de la Betsiboka depuis le mois de juillet. Quinze individus suspects ont été placés sous mandat de dépôt à Mahajanga, trois autres attendent leur comparution à Ambatondrazaka. Parmi eux, les ravisseurs des quatre employés de la société Kraoma. D'autres individus sont en fuite, dont le responsable supposé de la bande.

23/08 - Au terme de 6 jours de captivité, une fillette de 3 ans libérée par les dahalo contre une rançon de 80 millions Ar. La gendarmerie d'Ambatondrazaka a été tenue à l'écart par la famille durant les négociations.

24/08 - L'épouse d'un opérateur économique de Maevatanana enlevée par des bandits armés de kalachnikov. Ils exigent le versement d'une rançon de 250 millions Ar. Tout avait commencé par une banale attaque à main armée mais les victimes n'ayant pas pu livrer la somme d'argent demandée, les assaillants ont pris l'épouse du chef de famille en otage.

28/08 - Pour Midi, « l'insécurité est bel et bien le problème n°1 des Malgaches. C'est un véritable cri de détresse que la pousse la population. La précampagne électorale n'a pas réussi à masquer la recrudescence des attaques à main armée souvent meurtrières un peu partout dans la Grande Ile. » Les attaques de dahalo et de coupeurs de route sont quotidiennes en dehors de la capitale, mais dans la Ville des Mille et à sa périphérie, malgré les patrouilles des forces de l'ordre, les malfaiteurs continuent à frapper et tuent sans hésiter. En une seule nuit, cinq personnes ont été assassinées. Les meurtres se sont déroulés à Imerintsiatosika où un couple et son enfant ont été tués à coups de couteau après avoir été tabassés. Dans une pizzeria, deux agents de sécurité ont subi le même sort. Au cours de la même nuit, plusieurs attaques ont eu lieu à Manjakandriana et dans les environs de Carion faisant un mort et plusieurs blessés. Des habitations ont été sacagées et les villageois terrorisés ont pris la fuite pour se réfugier en lieu sûr.

31/08 - Un enfant de 11 ans, enlevé dans un village du district de Marovoay, a été relâché par les dahalo. 20 zébus volés ont également pu être récupérés suite à l'intervention des gendarmes.

► Justice, gouvernance

01/08 - Le Pôle anti-corruption (PAC) d'Antananarivo entre en action. En liaison avec le Bianco, la nouvelle juridiction doit prendre en charge cinq importants dossiers que la Chaîne pénale, à laquelle elle succède, n'avait pas pu finaliser. Une partie d'entre eux concernent l'ex-conseillère de la présidence, Claudine Razaimamonjy et ses prête-noms, pour un montant estimé à 42 milliards Ar. Les personnes impliquées encourent de lourdes peines mais la non-adoption du projet de loi sur le recouvrement des avoirs illégitimes, bloqué à l'Assemblée, laisse aux personnes incriminées de larges marges de manœuvre pour jouir des fruits de la corruption.

Un appel à candidature a été lancé pour la constitution du 2^e PAC qui devra être implanté à Toamasina et être opérationnel avant la fin de l'année. Il traitera des affaires relevant de la partie orientale de l'île. Les candidatures seront présélectionnées par des représentants du Bianco, du CSI, du Samifin, du ministère de

la justice et de la société civile. Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) prendra la décision finale. La PAC aura à collaborer avec la Chaîne spéciale de lutte contre le trafic de bois précieux, récemment installée, et qui détient 69 dossiers. Reste à espérer que le recrutement ne sera pas aussi problématique que pour la PAC de la capitale qui a eu bien du mal à compléter son effectif. Nombre de candidats ne remplissaient pas les conditions ou ont été éliminés lors de l'enquête de moralité.

23/08 - Selon la HCC, la procédure engagée devant la Chaîne pénale anti-corruption et le Pôle anti-corruption d'Antananarivo à l'encontre de Jean Razafindravonona, ancien ministre des finances et du budget, est contraire à la Constitution. Jean Razafindravonona est justiciable devant la Haute Cour de Justice (HCJ) pour les faits commis dans l'exercice de ses fonctions de ministre, précise la HCC. L'ex-ministre a été placé en détention provisoire au mois de mars pour son implication présumée dans des « *dépenses liées à des contrats publics fictifs* ». Une affaire qui semble étroitement liée à celle de la femme d'affaires, ex-conseillère du chef de l'Etat, Claudine Razaimamonjy. Ministre d'avril 2014 à février 2015, Jean Razafindravonona exerçait auparavant la fonction de directeur de l'Instat et d'administrateur de la Banque centrale. Jean Razafindravonona devrait donc recouvrer la liberté en attendant la reprise de la procédure par la HCJ.

01/08 - L'ACAT Madagascar dénonce les conditions carcérales. L'association a effectué une enquête de quatre mois à la maison carcérale d'Antanimora, mettant en évidence que près de 50 % des détenus interrogés n'ont pas encore été jugés. La plupart d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt et certains ne connaissent même plus la date de leur incarcération. Bon nombre de ces détenus n'ont plus de pièces justifiant leur emprisonnement. Un atelier de sensibilisation sur les conditions carcérales a été organisé avec la participation de plusieurs responsables du ministère.

28/08 - Des marins sous mandat de dépôt depuis 18 mois et « oubliés ». Les familles des 12 marins, équipage du navire Lumina, arrêtés il y a 18 mois, demandent à ce que ces derniers soient jugés. Placés sous mandat de dépôt pour le transport de 351 rondins de bois de rose de Maroantsetra à Toamasina, ils n'ont pas encore été jugés. Or récemment ces familles ont appris par les médias que le propriétaire ainsi que son navire circulent librement dans les mers de la côte Est.

06/08 – Les enquêtes de la CNIDH. Depuis son installation effective en 2017, la Commission a mené des investigations sur des cas de torture incriminant des agents de l'État, dont ceux qui se sont produits à Antsakabary. Elle a conduit également des recherches sur le décès d'un agent de police démis de ses fonctions, Ferdinand Herifanesy, dans la chambre de sûreté du commissariat d'Antsiranana.

13/08 - La CNIDH demande instamment au nouveau ministre de la sécurité publique de signer les ordres de poursuite nécessaires pour que les crimes perpétrés par les fonctionnaires de police ne restent pas impunis. Aucun ordre de poursuite n'a en effet été signé à ce jour, ce qui bloque l'ouverture des poursuites judiciaires. Sur le plus long terme, la Commission se dit prête à collaborer avec toutes les entités concernées pour se pencher sur l'opportunité et les moyens d'abolir cet obstacle flagrant à l'effectivité de dispositions fondamentales de la Constitution, selon lesquelles « *la loi... est la même pour tous, qu'elle protège, qu'elle oblige ou qu'elle punisse* » (art. 6), et « *la loi assure à tous le droit de se faire rendre justice* » (art. 13).

07/08 - Houcine Arfa préparerait un livre sur son évasion rocambolesque. Après la confirmation de sa condamnation à deux ans de prison ferme, fin mai, Houcine Arfa, ancien conseiller militaire de Hery Rajaonarimampianina qui s'est évadé en 2017 de la maison d'arrêt d'Antanimora dans des circonstances non élucidées, est toujours recherché par les autorités malgaches. Houcine Arfa aurait également envisagé de porter plainte contre le président de la République et certains de ses conseillers. Selon des observateurs, à l'approche de l'élection présidentielle, ce dossier sulfureux pourrait encore rebondir et mettre en mal les proches du pouvoir.

09/08 - Le vice-président du SMM et président de la Solidarité syndicale de Madagascar (SSM), informe que le SSM portera plainte contre la primature pour non-application de décision du tribunal concernant les syndicalistes grévistes qui n'ont pas encore été autorisés à réintégrer leur poste. L'affaire concerne notamment les employés de la compagnie Air Madagascar et de la Jirama.

16/08 - Fiscalité et dégradation de la gouvernance. Selon des études de performances fiscales, Madagascar pourrait élever son ratio de prélèvements obligatoires jusqu'à 17 % du PIB (contre 11 % actuellement). Près de la moitié de cet écart de performance pourrait être imputé à la dégradation de la gouvernance, laquelle a également amputé les recettes fiscales d'un montant estimé à 3 % du PIB, selon les données du FMI. Il est plausible enfin que la dégradation de la gouvernance au cours des dix dernières années aurait réduit la croissance économique de Madagascar d'au moins 0,5 % par an.

16/08 - Le directeur général et le directeur administratif et financier de l'ENMG remplacés par décision prise en conseil des ministres. Une décision qui ferait suite aux récentes suspicions de malversations lors du concours d'entrée à l'Ecole nationale qui s'est tenu début juillet. Un « *constat de défaillances suspectives* » aurait été établi suite à de nombreuses plaintes reçues lors de la publication de la liste des candidats admissibles. Le ministère de la justice a saisi le Bianco. Celui-ci a exigé le limogeage du comité d'organisation et du directeur administratif et financier, ainsi que l'annulation du concours. De nouvelles épreuves ont été organisées, dont la correction devait débiter fin juillet mais celles-ci ont été suspendues suite à des soupçons de « *trafics d'influence* ». Les responsables limogés font l'objet d'une enquête. Les candidats au concours de l'ENMG devront attendre les conclusions de l'enquête en cours pour connaître la date de reprise du processus de recrutement.

17/08 - Cités universitaires d'Ankatso/Antananarivo : la chasse aux clandestins continue. La capacité d'accueil des cités est de 2 000 personnes. Les dernières statistiques démontrent toutefois que 6 000 personnes occupent actuellement un logement, parmi lesquels des étudiants qui ont achevé leurs études, des membres de leur famille ou encore des personnes étrangères à l'université. Le ministère de tutelle procède depuis un an à l'assainissement de cette situation. 30 % des occupants illégaux auraient déjà été expulsés.

18/08 - Déclaration de patrimoine : il n'est jamais trop tard... Parvenu au terme de son mandat, Hery Rajaonarimampianina a effectué sa déclaration de patrimoine auprès de la HCC.

22/08 - Affaire de corruption impliquant la Croix-Rouge malgache : le Bianco se saisit du dossier. Une source sûre rapporte que « *le Bianco a effectué différentes descentes pour se saisir des différents rapports inhérents à l'affaire* ». Pour mémoire, la Croix-Rouge norvégienne a suspendu sa coopération avec la société nationale malgache au mois d'avril après publication d'un rapport relatant de graves faits de corruption de la part son partenaire.

► Santé, insécurité alimentaire

17/08 - Madagascar veut créer un centre d'enfouissement de déchets médicaux radioactifs. Le communiqué diffusé par la présidence fait état de « *la mise en place d'un centre de stockage temporaire de déchets radioactifs dans un domaine sûr et sécurisé* ». Les internautes, inquiets, ont spéculé sur la provenance de ces déchets et ont imaginé des scénarios tels que le choix de la Grande île comme futur site d'enfouissement de déchets nucléaires en provenance de pays étrangers. Une information formellement démentie par différents membres du gouvernement, dont Yoël Rantomalala, ministre de la santé. « *Les déchets radioactifs sont essentiellement issus du secteur santé. Ils proviennent des sources radioactives utilisées dans le traitement des cancers, ou des appareils de radiologies qui ne sont plus utilisables, explique le ministre. Théoriquement on devrait les rapatrier dans les pays producteurs de ces machines. Mais comme ce sont des machines qui ont plus de 40, 50 ans, les sociétés n'existent plus. Donc l'Etat a pris cette décision de concentrer ces déchets dans un lieu sûr, loin de la capitale. Il n'y aura pas de risque pour la population.* » Mais pour Nampoina Ranarivelo, cofondateur de Wake Up Madagascar, le collectif de citoyens qui a médiatisé le communiqué, l'explication suscite d'autres interrogations. « *Cette réponse soulève une inquiétude encore plus grande de notre part parce qu'elle pointe du doigt une problématique plus importante : qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui des déchets radioactifs hospitaliers ? Où et comment étaient-ils stockés jusqu'à présent ? Y a-t-il un risque sanitaire pour les gens qui passent à côté des hôpitaux ? Pour les personnels hospitaliers ? Wake Up va se focaliser sur ces questions. On va poursuivre nos enquêtes et consulter des spécialistes* », assure Nampoina Ranarivelo. Le lieu d'enfouissement serait déjà arrêté. Il s'agirait d'un site militaire dans le Centre-Ouest. Une opération financée théoriquement par l'AIEA.

21/08 - Un enfant de moins de cinq ans sur deux (47 %) est affecté par un retard de croissance dû à la malnutrition chronique. De ce fait, la Grande île perdrait chaque année 14,5 % de son PIB, soit 1,5 milliard de dollars, selon une étude présentée par Xavier Poncin, chargé de programme au PAM. Ce coût résulte des pertes économiques liées à la malnutrition, qui impacte le développement physique et le développement cognitif des individus et entraîne des coûts liés aux soins, un taux d'absentéisme élevé à l'école ou au travail, et une perte de productivité pour les travailleurs. Le secteur privé peut contribuer à la lutte contre la malnutrition de multiples manières, en développant par exemple de nouveaux produits nutritionnels adaptés, en aidant le gouvernement à établir des normes et des standards de qualité en matière de nutrition ou en sensibilisant la population sur l'importance d'une bonne alimentation. Des actions qui relèvent de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE).

31/08 - Insécurité alimentaire : le Grand Sud en situation de crise - Appel du PAM pour une intervention rapide. Il n'y a plus de récolte à espérer dans cette région jusqu'en janvier 2019 en raison de la faible pluviométrie qui a eu raison de la détermination à semer des populations. Les communautés commencent à entrer dans une phase de crise alimentaire (phase 3 de l'IPC) qui risque de s'aggraver si des actions de réponse

coordonnées ne sont pas menées au plus vite. En 2016, le Grand Sud a déjà connu une situation critique, suite à trois années consécutives de sécheresse dont les impacts ont été aggravés par El Nino : 850 000 personnes se trouvaient dans une situation alarmante, dont 330 000 en situation d'urgence. « *Il faut agir vite et ensemble pour répondre à la situation de crise actuelle, mais également, préparer la résilience en vue d'affronter les mois et les années à venir* », affirme la représentante du PAM, Fatimata Sidibe.

► Droits des femmes, traite

04/08 - Trois ressortissants chinois arrêtés pour agression sexuelle, tentative de viol et abus de pouvoir sur leurs employées malgaches. L'inspection de travail avait porté plainte contre ces employeurs suite à une plainte déposée par des salariés. D'autres responsables chinois et employés de cette société doivent encore être entendus.

17/08 - Corruption basée sur le genre : le Bianco en appelle à la diligence des victimes. Ce type de corruption n'est jamais évoqué au grand jour mais les abus sexuels subis par une employée de la part de leur supérieur hiérarchique sont monnaie courante, aussi bien dans le secteur privé que dans le public, comme l'atteste une enquête effectuée dans la capitale auprès de 390 personnes. Ces pratiques concernent également des hommes et des enfants. Dans le cadre du projet IDIRC (Institutions Démocratiques Intégrées, Représentatives et Crédibles) et avec le concours du Pnud, l'étude relative à la corruption sexuelle a été réalisée par le cabinet Marketing-Communication Innovating (MCI). Le constat divulgué est amer et le Bianco entend agir par rapport à la recrudescence de ces pratiques. Il va participer à l'élaboration de plans d'action visant à « *constater les cas de corruption basée sur le genre* », et à « *promouvoir l'intégrité professionnelle* ». Les rapports d'enquête seront adressés à la justice. Les victimes de cette corruption sexuelle sont exhortées « *à dénoncer* » et « *à porter plainte* ».

31/08 - Vente de jeunes filles malgaches en Chine : un important réseau démantelé. Cinq Malgaches dont deux femmes ont été interpellés après de longues investigations. Les victimes avaient pu entrer en contact avec leur famille via les réseaux sociaux. Contrairement à ce qui leur avait été indiqué, ces jeunes filles une fois arrivées à destination ne se sont pas vues proposer de travail mais ont été mariées de force à des hommes invalides ou âgés et ont été violentées. Lors des interpellations, une jeune fille a été retrouvée au domicile de l'un des trafiquants. Ses papiers étaient en cours de préparation. D'après les enquêteurs, le réseau aurait déjà vendu une dizaine de filles depuis août 2017. Le dernier envoi date de juillet. Les victimes sont parfois mineures. Elles sont vendues de 70 à 160 millions Ar. Le réseau disposait en Chine de commanditaires de nationalité malgache, en charge de l'hébergement et de la recherche de clients.

► Médias

01/08 - Les rédacteurs en chef des médias de la capitale ont ouvert une série de formations destinées aux professionnels à l'initiative du Système des Nations unies et de la CENI. D'autres ateliers sont programmés à Toliara, Fianarantsoa, Antsirabe, Toamasina, Antsiranana et Mahajanga. L'objectif est de faire contribuer les journalistes à la tenue d'« *élections crédibles, transparentes, pacifiques et inclusives* ».

14/08 - Campagne électorale : l'accès aux médias publics et privés réglementé. Le principe de l'égalité s'appliquera aux médias relevant du service public, le principe de l'équité devra être observé par les médias privés, explique le vice-président de la CENI, Thierry Rakotonarivo. Un tirage au sort des temps d'antenne sera mis en place à compter du 10 septembre pour les interventions des candidats sur les ondes publiques de TVM et de RMM, tant au niveau national que régional. Concernant les médias privés, aucune discrimination ne pourra être opérée entre les candidats en mesure de prendre en charge financièrement le coût des créneaux horaires qui leur seront réservés. Le principe de l'équité ne s'applique pas toutefois aux émissions véhiculant des lignes éditoriales, précise la loi électorale.

28/08 - Les chaînes publiques TVM et RNM ont décidé de donner la parole à tous les candidats, sous la forme d'interviews, mais ces émissions seront payantes. Les candidats qui n'ont pas les moyens devront attendre les émissions gratuites organisées avec la CENI et qui garantiront l'égalité de chances de tous les candidats.

29/08 - La CNIDH a conclu avec l'Office de la Radio-Télévision Publique de Madagascar (ORTM), un protocole d'accord sur la protection et la promotion des droits humains. L'objectif, selon la présidente de la CNIDH, Mireille Rabenoro, est de pouvoir faire connaître ses actions et particulièrement rendre publics ses avis et recommandations. L'ORTM mobilisera ses antennes et démembrements territoriaux afin d'informer la CNIDH de la situation des droits de l'homme et de lui signaler les cas de violation rencontrés. La diffusion

gratuite d'émissions ou de spots relatifs aux droits de l'homme sera au programme de cette collaboration conclue pour une durée de 3 ans.

ÉCONOMIE - SOCIAL

► Ressources naturelles, trafics, environnement, questions foncières

10/08 - Affaire Toliara Sands : le député de Toliara, Siteny Randrianasoloniaiko, doute de l'intérêt du projet pour la population et dénonce les « mensonges » de ses porte-paroles. « *Le ministre des mines a certes déclaré que la société Toliara Sands va construire des routes et un port, mais lorsque nous nous sommes entretenus avec ces exploitants miniers, ils ont dit que ces infrastructures ne seront pas accessibles à tout le monde* », a-t-il affirmé. Le parlementaire évoque des risques graves pour la santé publique en raison de la radioactivité générée par l'exploitation de certains produits, comme les constats effectués à Tolagnaro le laissent penser. « *J'invite les dirigeants à se rendre à Tolagnaro pour constater de visu les impacts de l'exploitation d'ilménite dans cette ville, notamment sur la santé des enfants âgés de moins de 5 ans* », lance-t-il. Différentes organisations de la société civile dénoncent depuis des années ce projet minier qualifié par ces dernières de destructeur de l'environnement et des moyens d'existence des communautés locales. La signature de convention entre la mairie de Toliara et des représentants de la société a eu lieu début août en présence des membres du gouvernement, dont Henri Rabary-Njaka, ministre chargé des mines et du pétrole, qui a tenté de convaincre la population locale.

22/08 - Dossiers QMM et Toliara Sands : les jeunes cadres du Grand Sud alertent les autorités. « *L'exploitation d'ilménite par QMM à Tolagnaro provoque des dégâts sociaux et environnementaux. Des zébus, des ovins et des caprins sont tués et de nombreuses parcelles de terrain sont infertiles* », affirme Mahavisoa Julien, leur porte-parole. « *Nous anticipons également les éventuels dangers pouvant être provoqués par la mise en œuvre du projet Toliara Sands en soutenant la manifestation de la population locale à l'encontre de ce projet d'exploitation d'ilménite* », a-t-il conclu.

Pour L'Express, « une contre-expertise par des organismes indépendants est plus que souhaitable pour clarifier les esprits par rapport aux inquiétantes allégations de destruction de l'environnement et de crise sociale engendrée par les projets miniers dans le Sud ».

25/08 - Des milliers de manifestants dans la rue à Toliara pour contester le projet Toliara Sands. Le député Siteny Randrianasoloniaiko, l'artiste Théo Rakotovao alias Mikea, et les membres de l'association des natifs de la ville de Toliara et de la tribu Masikoro sont à l'origine de cette importante mobilisation. *L'Express* suspecte d'éventuels dessous politiques dans ces manifestations d'opposition au projet, qui risquent de compromettre le chronogramme de démarrage de l'exploitation, prévu pour 2020/2021. *Midi* s'étonne que le protocole d'accord signé entre Toliara Sands et le maire de Toliara n'ait pas été divulgué. « *Revenus et taxes versés au gouvernement par le projet pendant les 20 prochaines années sont estimés entre 600 à 900 millions de dollars. Il est temps que l'Etat dise la vérité sur Toliara Sands* », soutiennent des observateurs.

31/08 - L'EITI exige la publication des informations exhaustives sur les revenus de l'Etat issus des industries extractives, ainsi que sur les paiements significatifs versés par les sociétés pétrolières, gazières et minières. L'annonce a été faite à l'occasion de la présentation des rapports EITI exhaustifs pour les années fiscales 2015 et 2016. « *Une demande d'informations supplémentaires pour les quatre sociétés à participation de l'Etat fait partie des recommandations émises par le C.A. de l'EITI International. Il s'agit de la société Kraoma, de MCM qui exploite du charbon, de QMM et de Madagascar Oil.* » Les sociétés extractives qui n'ont pas remis leurs états financiers certifiés sont au nombre de 11 pour l'année fiscale 2015 et de 13 pour 2016. L'ONG Taratra, représentant les organisations de société civile, a exhorté l'Etat à appliquer une loi rendant obligatoire la publication de ces rapports par les sociétés concernées. Elle incite également la société civile à lire tous les rapports de l'EITI pour un enrichissement des débats sur la contribution du secteur extractif au développement du pays. Depuis l'intégration de Madagascar à l'EITI, huit rapports ont été soumis. Dans un souci de transparence, l'EITI International recommande la publication de tous les rapports au grand public.

24/08 - Vers une recrudescence des trafics de bois de rose à l'approche de la présidentielle ? À Madagascar, les négociants en bois de rose sont des faiseurs de rois, abattant non seulement les arbres, mais aussi les gouvernements. A travers des enquêtes secrètes, des journalistes ont découvert comment ils gagnent des millions en faisant la contrebande du bois de rose, une espèce rare, à destination de la Chine. Tout ce qui concerne le business du bois de rose, depuis l'abattage jusqu'à l'exportation, est illégal en vertu des règlements internationaux sur les espèces menacées d'extinction. Malgré cela, au lieu de protéger ses ressources naturelles, le gouvernement malgache serait de connivence avec les magnats du bois qui profitent de

ce commerce illégal. Pour en savoir plus, les journalistes de l'OCCRP (Organized Crime and Corruption Reporting Project) ont parlé avec des habitants, ont examiné des documents gouvernementaux confidentiels et ont enquêté secrètement, en se faisant passer pour des représentants d'un acheteur chinois. Pour observer comment fonctionne le commerce du bois de rose, les journalistes ont créé une société chinoise fictive dénommée Imperial Africa Trading, opérant à partir d'un paradis fiscal situé aux Émirats arabes unis. Leur enquête⁵ rassemble les informations éparpillées sur le commerce du bois de rose, sur la manière dont il est protégé par de puissants initiés et sur la manière dont ses opérateurs échappent à la détection. Par exemple, les journalistes ont découvert que parfois le bois de rose quitte Madagascar dissimulé en vanille, l'autre principale culture commerciale de l'île et qui n'est pas réglementée. Plusieurs négociants en bois, ainsi que des responsables du ministère de l'Environnement qui ont choisi de s'exprimer sous le couvert de l'anonymat, ont affirmé aux journalistes qu'ils s'attendaient à une augmentation du trafic de bois de rose avant les élections du mois de novembre.

25/08 - Suite à la publication du rapport l'Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP) sur la poursuite du trafic de bois de rose, l'Alliance Voahary Gasy (AVG) et Transparency International réclament la disqualification de trois candidats à la présidentielle. Selon ces organisations, la destruction de la couverture forestière du pays s'est accélérée sous les trois régimes qui se sont succédés. En conséquence il est demandé à la HCC d'invalider les candidatures de Marc Ravalomanana, d'Andry Rajoelina et de l'actuel chef de l'Etat. Pour *L'Express*, cette demande arrive trop tardivement, alors que la liste définitive des candidats a été publiée. Qui plus est, les organisations de la société civile ne sont pas habilitées à interpeller la HCC, une possibilité ouverte aux seuls chefs d'institution et aux organes des collectivités décentralisées. Transparency et l'AVG exhortent enfin tous les candidats à faire connaître publiquement leur position sur la question et à préciser les mesures qu'ils préconisent pour mettre un terme définitif au trafic de bois précieux.

Le gouvernement, avec le soutien de la Banque mondiale, souhaite faciliter la vente des stocks de bois de rose saisis. AVG et Transparency international craignent que cette décision réactive les réseaux dormants du trafic. D'après les statistiques de la CITES de 2016, plus de 28 500 rondins saisis ont été comptabilisés, auxquels s'ajoutent plus de 274 000 rondins déclarés par des propriétaires privés. Les deux organisations s'étonnent de la complaisance affichée par la Banque et les partenaires avec l'administration, alors que la plupart des mesures préconisées par la CITES pour combattre ce fléau n'ont pas été mises en œuvre, à l'exception de l'inventaire des stocks, et ce dans le but de faciliter leur éventuelle mise en vente. Elles exigent que le gouvernement respecte ses engagements en matière d'investigations et d'enquêtes, afin que ce « *crime environnemental international* » ne reste pas impuni. Ndranto Razakamanarina, président de l'AVG a cité des noms de personnes impliquées dans les trafics, notamment des membres du gouvernement dont certains occupent actuellement d'autres fonctions. La classe politique du pays demeure étroitement liée au secteur de l'exploitation forestière et certains négociants siègent même au Parlement.

21/08 - Les exportations d'or ont fortement chuté en juillet. Les statistiques disponibles auprès de l'Agence Nationale de l'Or (Anor) font état d'un recul de 50 % du volume de métal jaune expédié. Cette situation serait consécutive à l'interpellation lancée par l'administration à l'endroit de ceux qui travaillent en amont du secteur. La volonté de l'Etat d'instaurer la transparence dans cette branche d'activité semble effrayer certains opérateurs. En cause notamment l'obligation qui leur est faite de rapatrier les devises issues des transactions à l'exportation. Ayant des craintes pour leur sécurité, les détenteurs de fonds préféreraient opérer dans l'ombre.

16/08 - Madagascar victime de la culture sur brûlis, montrent les satellites américains haute résolution Terra et Aqua⁶. La Grande Île est parsemée de points rouges et de nombreuses fumées dans le centre du pays. Si cette technique du « *tavy* » permet de tirer parti de la fertilité des sols forestiers, elle a un impact profond sur l'environnement. Elle participe à l'accélération de la déforestation. Après cette courte période d'exploitation, la terre fertile est emportée par l'eau de pluie vers les cours d'eau et la forêt n'est plus en mesure de repousser. Les points de feu de brousse recensés ont presque doublé en un an mais la superficie totale brûlée est en baisse. Le point culminant avait été atteint en 2010. En 10 ans, plus d'un million d'hectares ont été incendiés. La surface forestière totale du pays diminue de 0,5 % par an. « *Rien qu'en 2017, 510 000 ha sont partis en fumée et pour cela Madagascar a battu un triste record du monde devant le Brésil et la RDC* », selon l'Alliance Voahary Gasy. La coupe sélective de bois tropicaux onéreux, comme les bois de rose et l'ébène, favorise l'introduction d'espèces invasives, accroît le risque de feux de forêt du fait d'assèchements localisés et réduit la diversité génétique et la biodiversité.

⁵ Cf. Blog Justmad - <https://p5.storage.canalblog.com/53/29/448497/121105028.pdf>
<https://www.occrp.org/en/28-ccwatch/cc-watch-indepth/8480-the-fate-of-madagascar-s-endangered-rosewoods>

⁶ <http://www.cycloneoi.com/archives-blog/iles-de-l-ocean-indien/les-satellites-detectent-de-nombreux-incendies-a-madagascar.html>

18/08 - Vente de carbone : 70 millions de dollars escomptés. Le programme national de réduction des émissions de gaz à effet de serre ayant été approuvé par le « *Carbon Fund* » au mois de juin à Paris, Madagascar a la possibilité de vendre 13,7 millions de tonnes de carbone, pour un montant de 70 millions de dollars sur 5 ans. Le contrat de vente devrait être signé en novembre. Un décret REDD+ est en préparation. Il devra définir les mécanismes de réduction des émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts, ainsi que les conditions de capture, de stockage, de vente du carbone et de la répartition du produit de cette vente. Une première évaluation des activités entreprises est prévue en 2021.

21/08 - Changement climatique : la biodiversité du pays en danger, rappelle *RFI*. Cyclones de plus en plus intenses, perturbation de la saison des pluies, calendrier culturel bouleversé... La population subit déjà les impacts du changement climatique. D'après le rapport mondial de WWF publié en mars, le cas de la Grande île est alarmant : 25 % des espèces (mammifères, oiseaux, plantes) pourraient disparaître en cas d'augmentation de 2 degrés. Or de récentes projections tablent sur une augmentation de 2,6 degrés d'ici à 2055. Un désastre pour la biodiversité du pays, endémique à plus de 80 %. Les lémuriens, animaux emblématiques de l'île, sont directement concernés.

21/08 - Bras de fer entre les habitants de Bekopaka et l'organisme chargé de la gestion du parc national des Tsingy de Bemaraha. L'accès au parc, l'un des sites les plus prisés de l'île, est fortement perturbé par la population qui revendique le versement de 50 % des droits d'entrée. Une action coup de poing, au pic de la saison touristique. L'an dernier, 21 000 touristes ont enduré les 200 km de piste pour venir contempler ces cathédrales de calcaire. « *A Bekopaka, le village où nous sommes, vous ne pouvez pas penser que c'est un village touristique. On ne trouve pas de traces de développement !* », déplore l'adjoint au maire. Les autorités locales invoquent le cahier des charges rédigé par Madagascar National Parks (MNP) dans lequel il est convenu, depuis 1998, que la moitié des revenus issus des billets d'entrée doit être redistribuée aux communes environnantes. Du côté du gestionnaire des parcs, on rétorque que des redevances ont été versées. Un ultimatum a été posé par les autorités du village. Elles réclament la visite urgente du DG de Madagascar National Parks pour trouver une solution. Sans quoi, elles menacent de gérer elles-mêmes le parc.

Des négociations se sont engagées entre les villageois, les autorités et les différents acteurs. Un consultant est sur place pour effectuer des études de faisabilité de travaux de construction d'un marché et de réhabilitation de 9 km de piste. La banque allemande KfW devrait participer au financement des travaux.

Dans l'attente d'un règlement de ce différent, les responsables locaux ont décidé de retirer temporairement à MNP la gestion du parc national. L'accès est laissé libre aux visiteurs.

Un accord a été finalement trouvé entre toutes les parties prenantes. La commune de Bekopaka sera plus étroitement associée à la gestion du parc et des engagements ont été pris pour la réalisation de diverses infrastructures communales.

25/08 - Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), en partenariat avec le ministère de l'environnement, a lancé un projet de mise en place d'un Observatoire intégré sur la santé et l'environnement (CHEMOBS). Sa mise en place devrait intervenir d'ici 5 ans. Le projet vise à renforcer le cadre juridique et institutionnel pour une gestion saine des produits chimiques et radioactifs dans neuf pays du continent africain. Pour le cas de Madagascar, la mise en place du CHEMOBS peut, dans une certaine mesure, accompagner la mise en place prochaine d'un centre de stockage de déchets radioactifs d'origine médicale dont l'annonce a soulevé une grande inquiétude.

10/08 - Sécurisation foncière. Le ministère de l'aménagement du territoire et des services fonciers annonce que les terres occupées mais non immatriculées et/ou cadastrées sont désormais considérées comme des propriétés privées non titrées et pourront être certifiées auprès des communes à travers les guichets fonciers.

13/08 - La loi sur les ZES déclarée par la HCC conforme à la Constitution. Adoptée par l'assemblée nationale et le Sénat successivement en mars et avril 2018, la loi pourrait être promulguée prochainement. Rejetée une fois au mois de janvier par la Cour, six articles ont dû être révisés. Adoptée de manière expéditive par 38 députés et sans amendement au Sénat, la loi a été contestée par la société civile, à l'instar du Collectif Tany qui considère qu'elle ouvre la voie à l'accaparement des terres. Le FMI avait lui aussi émis des réserves, considérant qu'elle n'attirerait pas de nouveaux investisseurs. Madagascar devrait compter quatre ZES dans un premier temps : la ZES Ehoala Parc à Tolagnaro, la ZES Textile City à Moramanga et la ZES touristique dans la région Diana, à Antsiranana.

16/08 - Emergence de Madagascar : « Le régime actuel des ZES est une grande perte pour Madagascar ». Pour son président, Holijaona Raboanarijaona, la souveraineté de l'État sera amputée avec ce régime légal, trop ouvert aux États et entreprises étrangères. Selon lui, « *le pouvoir confond, dans l'esprit et la teneur de cette loi, l'application des BOT (Build - Operate - Transfer) pour les infrastructures et l'aménagement d'une ZES. Les techniques de BOT ne s'appliquent pas aux ZES. Les BOT concernent les grandes infrastructures*

comme les ports, les aéroports, les barrages énergétiques et autres énergies renouvelables, autoroutes, réseaux ferroviaires à grande vitesse, mais ne devraient pas concerner l'aménagement du territoire ou plus particulièrement la mise en place d'une ZES. En effet, il est difficile de penser qu'un territoire aménagé pour devenir une future grande ville, de surcroît financé par un État ou une société privée étrangère, est appelé à revenir intégralement à Madagascar au bout de 30 ans comme le cas des infrastructures ayant fait l'objet d'un contrat BOT ». Holijaona Raboanarijaona propose une solution de substitution : la création de « zones économiques spéciales contrôlées » dans lesquelles l'Etat resterait majoritaire, un système qui serait « gagnant-gagnant ».

A noter que la plateforme « *Émergence de Madagascar* » a annoncé son soutien à la candidature d'Andry Rajoelina

29/08 - Dans un communiqué⁷, le CRAAD-OI et le Collectif Tany demandent que la loi sur les ZES ne soit pas promulguée. Les deux organisations jugent « *qu'il serait plus raisonnable et dans l'intérêt de tous, y compris du président-candidat et de ses proches, que cette loi ne soit pas promulguée, ni avant les élections ni après* ». De sérieuses questions se posent, selon eux, sur la séparation du territoire malgache en plusieurs « *Etats ZES* », les accaparements de terre et la perte de la souveraineté nationale restent présents dans le texte validé par la HCC. Les Etats étrangers qui sont sûrs de profiter de cette ouverture qualifiée de « *mal-saine* » sont la Chine avec qui le président de la République a signé une entente préalable sur l'attribution d'une ZES le 26 mars 2017, ainsi que Maurice avec laquelle Hery Rajaonarimampianina a également signé un protocole d'entente le 14 mars 2016.

21/08 - Appel du Collectif Tany - Les membres du fokonolona d'Amparihibe, commune d'Andranofotsy, district de Maroantsetra, rencontrent des problèmes relatifs à leurs terres. Le maire et des autorités locales prévoient de retirer à la communauté les terres où se trouvent des cultures de riz, vanille, girofle, café, des zones de pâturage et des tombeaux. La superficie concernée porte sur 138 hectares. Les motifs et les objectifs réels des autorités ne sont pas très clairs et nécessitent des investigations. Il semblerait que la cause de l'expulsion des propriétaires et occupants soit un projet de déplacement des habitants de fokontany voisins vers cette zone. La communauté a déposé une plainte contre cette décision et a obtenu gain de cause en justice mais le problème serait loin d'être réglé. Le Collectif pour la défense des terres malgaches (Tany) lance un appel à la vigilance pour faire obstacle à la réalisation de projets qui pourraient s'avérer illégaux et injustes⁸.

21/08 - Le ministère de l'aménagement du territoire et des services fonciers rappelle que la suspension de tous les remblais dans le Grand Antananarivo n'a pas été levée. Tout remblayage sans autorisation est formellement interdit. Ceux qui veulent poursuivre les travaux doivent présenter, leur autorisation auprès du ministère avec les dossiers complets ayant obtenu l'avis favorable de toutes les instances. Quatre camions ont été appréhendés et mis en fourrière par les responsables du ministère. Le site à remblayer et les camions appartiendraient à deux grandes sociétés.

22/08 - « Dans le Nord, les expulsions forcées de populations font rage », titre *Madagate*. Dans un communiqué⁹, la CNIDH dénonce des expulsions massives organisées dans la région Sava par de riches opérateurs économiques malgaches e/out étrangers, avec la complicité de responsables des domaines, du tribunal, de la gendarmerie et de la préfecture. Dans un fokontany, 2 000 personnes auraient été expulsées et leurs habitations détruites sous la protection des forces armées. Dans une autre localité, des centaines d'occupants d'un terrain de 53 ha subissent les menaces et repréailles d'un opérateur chinois qui se l'est octroyé. Sept personnes ont été arrêtées et incarcérées pour avoir contesté cet accaparement. Deux jeunes enfants auraient été retenus durant deux jours et deux nuits au commissariat.

28/08 - L'accaparement de terrains dans la région Sava est aussi le fait des Malgaches qui affluent dans la région, attirés par l'eldorado de la vanille et ses retombées économiques, rapporte *Midi*. Un phénomène d'émigration interne en provenance du Sud-Est qui préoccupe les autorités. Il en résulte de nombreux litiges fonciers. Les immigrants, souvent d'un faible niveau d'instruction sont victimes d'escroqueries sur les terrains. Interrogé sur l'affaire d'expulsion de personnes révélée par la CNIDH, le préfet de Sambava affirme que les faits sont exagérés et ne rapporte pas ce qui s'est réellement passé. La région serait envahie de squatteurs qui viennent s'implanter sur des terrains titrés et bornés et refusent de quitter les lieux. Il affirme que des « *personnes qui s'autoproclament missionnaires de la CNIDH et se disant agents du ministère de la justice sont venues à Sambava et ont extorqué de force 400 kg de vanille verte appartenant à des producteurs. Ces individus ont menacé ces derniers. (...) J'ai demandé à la gendarmerie de les arrêter* ».

⁷ Cf. Blog Justmad - <https://p4.storage.canalblog.com/49/84/448497/121154852.pdf>

⁸ Cf. Blog Justmad - <https://p9.storage.canalblog.com/99/66/448497/121082133.pdf>

⁹ Cf. Blog Justmad - <https://p2.storage.canalblog.com/25/48/448497/121087349.pdf>

► **Coopération, bailleurs de fonds**

01/08 - Deux directeurs d'institutions influentes sur la Grande île ont passé la main durant l'été alors que, d'après *La LOI*, les relations de leur entité avec les autorités malgaches ne sont pas au beau fixe. Patrick Imam, représentant résident du FMI, a quitté Madagascar pour le Zimbabwe, tandis qu'Antonio Sánchez Benedito, ambassadeur et chef de délégation de l'UE, sera remplacé par un collègue italien. Quant aux Etats-Unis, ils chercheraient toujours un remplaçant à l'ambassadeur Robert Yamate, dont le poste à Madagascar est vacant depuis mars.

Au siège du FMI, le dossier Madagascar piétine, selon *La Lettre* : alors qu'il aurait dû passer devant le conseil d'administration le 27 juin, son examen a été reporté en raison du retard pris pour l'approbation de la loi de finances rectificative, bloquée par des députés de l'opposition. Plus tôt dans l'année, le Fonds avait lourdement insisté sur l'urgence à résoudre les difficultés financières de la Jirama. La 4^e revue de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) se tiendra probablement mi-septembre, indique le successeur de Patrick Imam, Marc Gérard.

01/08 - Madagascar et le Maroc avancent dans la concrétisation de l'accord cadre de partenariat signé en novembre 2016 avec Mohammed VI. Les deux parties se sont engagées à mettre en œuvre 22 projets touchant plusieurs domaines. Les visites de responsables marocains dans la Grande île se sont multipliées depuis la signature de cet accord. Certains programmes sont désormais assortis de plan d'action. La construction d'un hôpital et d'un centre de formation est en bonne voie à Antsirabe. La réhabilitation du Centre de recherche appliquée au développement agricole (Fofifa) figure parmi les actions imminentes. Une convention vise à mettre en place et à développer une assurance agricole à Madagascar. Les Marocains apporteront également leur concours dans un programme de revalorisation et de sauvegarde du canal des Pangalanes. L'assainissement, la météorologie et les énergies renouvelables sont par ailleurs des domaines dans lesquels les deux pays ont décidé de travailler ensemble. Le Maroc veut aussi accompagner la Grande île dans le développement de la microfinance.

01/08 - Quelles contreparties aux soutiens reçu par Andry Rajoelina pour son « Initiative pour l'émergence de Madagascar » (IEM) ? Selon *La LOI*, l'insistance d'Andry Rajoelina à ce que lors du dernier remaniement le portefeuille du ministère de la pêche soit attribué à Augustin Andriamananoro, son ancien ministre des télécommunications sous la Transition, ne serait pas le fruit du hasard. Il compterait sur le vice-président du Mapar pour récompenser les appuis à l'IEM, plateforme de réflexion qu'il a lancée le 26 janvier à Paris. Parmi eux figure l'entreprise de pêche marocaine Mersal Pesca, dont la gérante, Lahrichi Hindi Benjelloun, a vanté lors du forum les richesses halieutiques de Madagascar. Le secteur contribue à 7% du PIB de la Grande île et constitue l'un de ses premiers pourvoyeurs de devises. Mais *La LOI* a révélé que Mersal Pesca aurait fait l'objet d'un redressement judiciaire en 2010 et figure comme radiée au registre des sociétés marocaines.

14/08 - La Chine accorde un don de 30 millions de dollars pour la construction de la « route des œufs », axe de 19 km desservant les communes environnantes de Mahitsy, dans la banlieue nord de la capitale. La zone compte 30 000 habitants, dont 80 % pratiquent l'aviculture. 40 % des œufs consommés à Madagascar proviennent des fermes qui y sont installées. La route assurera le transfert de 150.000 œufs par jour, en limitant la casse (10 % de la production est actuellement endommagée dans le transport).

La Chine confirme son engagement à réaliser 200 forages pour l'approvisionnement en eau potable de la région de Morondava et à réhabiliter la RN5A Ambilobe-Vohémar qui relie les régions Diana et Sava. Cet axe de 150 km fait partie des routes les plus dégradées de Madagascar. Les travaux dureront environ 24 mois et seront assurés par la société China Road and Bridge Corporation (CRBC). Le gouvernement chinois à travers Exim Bank financera les travaux dont le montant total est estimé à 158 millions de dollars. *Midi* émet des doutes sur la réalité de cet engagement chinois à réhabiliter la RN5A. Il redoute un « coup de bluff » du chef de l'Etat dont la déclaration de candidature est imminente.

Selon *La LOI*, Antonio Sánchez Benedito, ambassadeur de l'UE - dont la mission s'est achevée depuis - aurait fort mal apprécié l'annonce, au mois de mai, du ministre des travaux publics, Eric Razafimandimby, de confier à une entreprise chinoise les travaux de réhabilitation de l'axe stratégique Ambilobe-Vohémar.

23/08 - La Chine, la Corée du Sud, les États-Unis et l'Inde prospectent dans la région Menabe pour y implanter des usines et commercialiser les produits locaux. Selon le chef de région, les Chinois s'intéressent particulièrement à l'huilerie, à la sucrerie et à la papeterie. Pour cette dernière activité, ils ont déjà prospecté des lieux de plantation d'arbres à croissance rapide sur des terrains défrichés. Leur projet serait de mettre des pépinières, importées de Chine, à la disposition des paysans intéressés à collaborer avec eux, notamment dans la collecte des bois. Indiens et Coréens souhaitent passer des accords avec les paysans pour promouvoir les produits phares de la région, entre autres, le haricot et l'arachide. Quant à la Chambre de commerce américaine, elle a conclu un accord avec ses homologues de Morondava pour l'écoulement de produits locaux sur le marché américain.

25/08 - Projet de coopération Madagascar-Vietnam. La Grande île s'intéresse aux techniques appliquées par les Vietnamiens pour augmenter la productivité rizicole. Dans les années 1960 en effet, le rendement rizicole dans les deux pays oscillait entre 1 et 1,5 tonne à l'hectare. Aujourd'hui, au Vietnam, il atteint 8 tonnes alors qu'à Madagascar il stagne entre 1,5 et 2 tonnes. La coopération en vue portait sur le soutien aux petits exploitants mais aussi la réalisation de projets relevant de l'agrobusiness.

29/08 - Signature d'une convention de partenariat entre le Bianco et l'agence de coopération allemande GIZ dans le cadre du projet dit de « *renforcement des capacités du Bianco dans la lutte contre la corruption dans les secteurs prioritaires* ». La coopération portera plus particulièrement sur les secteurs d'intervention de la coopération allemande : la décentralisation et l'environnement.

► Economie

01/08 - Une embellie économique loin de profiter à tous. Dans son dernier point sur la situation économique, la Banque mondiale note que la croissance est en hausse depuis cinq ans, avec une projection à 5 % en 2018. Une moyenne supérieure à la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne. Mais cette croissance est loin de profiter à la majorité des Malgaches. La Banque indique constater « *une très faible réduction de la pauvreté* ». « *Même si la croissance est importante, elle doit être inclusive pour avoir un impact sur la réduction de la pauvreté* », déclare sa représentante, Coralie Gervers. Le taux d'inflation s'établissait à 9 % vers la fin de l'année 2017, expliquant que ces bonnes performances macroéconomiques ne soient pas ressenties par la population. La production agricole, principalement la riziculture, a significativement chuté en 2017 en raison de conditions climatiques défavorables. 210 000 tonnes de riz devront encore être importées cette année. *RFI* rappelle que dans plusieurs discours, ces dernières semaines, le chef de l'Etat s'est félicité de la réduction du taux de pauvreté durant son mandat, indiquant qu'il est passé de 92 % à 72 %. Une statistique qui a suscité étonnement et incrédulité. D'après la Banque, 78 % des Malgaches vivaient avec moins de 1,9 dollar par jour il y a cinq ans, et ils sont aujourd'hui 75 %. Une réduction du taux de pauvreté faible, bien inférieure aux 20 % annoncés par la présidence. Par ailleurs, 90 % des Malgaches vivent encore avec moins de 3 dollars par jour. Pour *L'Express*, il est difficile de ne pas voir dans cette annonce d'embellie économique un message politique clair à la veille de la date d'ouverture du dépôt de candidatures pour la présidentielle. La croissance dont se réjouissent les partenaires reste une donnée abstraite pour le quotidien de la population, un mirage sur lequel le candidat officiel ne pourra pas s'appuyer.

23/08 - Pour la Coface, « l'organisation des élections présidentielles présente un risque non négligeable ». Dans son dernier classement risques-pays, elle classe encore Madagascar dans la catégorie D qui regroupe les pays à risques très élevés pour les investissements. L'organisme reconnaît toutefois que les perspectives économiques pour le pays sont encourageantes, comme l'ont déjà estimé les organisations internationales.

29/08 - Les incertitudes de la conjoncture pré-électorale pèsent sur les activités d'importation. Les opérateurs jouent la carte de la prudence et diffèrent leurs décisions d'investissement. L'activité des transitaires au port de Toamasina connaît une chute sensible depuis un mois.

09/08 - Jirama : un gap de 500 milliards Ar par an dû aux arriérés des ministères et institutions. En dépit de cette situation qui perdure depuis de longues années, les mauvais payeurs n'ont pas été sanctionnés. Ce manque à gagner annuel est d'une centaine de milliards Ar supérieur à la subvention que la Jirama a reçu de l'Etat en 2017. Pour l'exercice en cours, la subvention budgétaire a dû être réduite à 100 millions Ar, sous la pression des bailleurs de fonds. A ce gap de 500 milliards annuel s'ajoutent les factures impayées par les simples usagers et les pertes dues aux vols d'électricité, souvent commis avec la complicité des agents de la Jirama.

30/08 - Produits pétroliers : la vérité des prix imposée par le FMI risque de menacer la paix sociale, selon *Tribune*. Une nouvelle hausse du prix des carburants est inévitable, indique le gouvernement, en réponse à l'Union des coopératives de transport urbain qui menace d'observer trois jours de grève dans la capitale à partir du 1er septembre. Il resterait encore 500 Ar d'écart entre le prix de référence calculé et le prix à la pompe. Le rattrapage exigé devrait se poursuivre par étapes. L'écart était jusqu'ici comblé par le budget de l'Etat qui versait des subventions aux pétroliers. L'inflation persistante (8,3 % en 2017), conjuguée avec la hausse des cours mondiaux, n'a fait qu'aggraver la situation.

► Mouvements sociaux dans l'éducation

02/08 - Les deux mois de grève des enseignants du public pourraient avoir un effet catastrophique sur le niveau des candidats au CEPE, redoutent les médias. Nombre d'établissements n'ont pas achevé le programme et le temps ne permet pas de faire un rattrapage d'ici le 14 août. Un report des examens a été envisagé mais les écoles privées et confessionnelles, qui n'ont pas été perturbées par le mouvement de grève, s'y sont opposées.

03/08 - Des enseignants grévistes s'opposent à la reprise des cours et exigent le report d'un mois des examens officiels. Ils estiment que les élèves doivent pouvoir bénéficier de rattrapage avant de pouvoir concourir. Des manifestations sont encore signalées dans les provinces. Une délégation s'est rendue à la primature pour solliciter une audience mais elle n'a pas été reçue par le premier ministre. Les syndicalistes menacent de ne pas participer à l'organisation d'examens qui ne respecteraient pas le droit des enfants.

16/08 - Le CEPE annulé dans 15 centres d'examen à Anosibe an'Ala et à Sambava en raison de la grève de personnels de l'éducation : chefs de centre, surveillants, correcteurs et secrétaires. Les grévistes considèrent que « *cet examen est anti-pédagogique car les élèves n'ont pas eu cours depuis quelques mois* », indique un chef de circonscription scolaire (CISCO). Des sources révèlent aussi des blocages dans la transmission des épreuves. Le ministère de l'éducation annonce des sanctions. Une session spéciale sera organisée pour les candidats des quinze centres où les examens n'ont pas pu se tenir. **Les épreuves se sont déroulées normalement dans 1 818 centres d'examen**, malgré la poursuite de la grève de certains enseignants. Le ministère avait décidé de ne pas reporter le calendrier des examens officiels. **Contre toute attente, le taux de réussite au CEPE est en général supérieur à celui de l'an passé** mais il se confirme que dans certaines zones où sévit l'insécurité les résultats sont en chute libre. Dans un district, les enseignants ont fui leur établissement au 3^e trimestre pour se réfugier en lieu sûr. Pour *La Gazette*, « *en fait visiblement, on a affaire à des taux 'de propagande'. Le diplôme a été bradé et même distribué pour contenter les parents qui sont des électeurs* ».

25/08 - Le syndicat des enseignants Sempama Nosy suspend son mot d'ordre de grève sans renoncer à ses revendications. Il demande aux enseignants des classes d'examen de reprendre les cours afin de préparer au mieux les élèves à affronter les épreuves du BEPC et du baccalauréat qui vont se tenir dans les semaines à venir.

Taux de change au 30/08/18 : 1 euro = 3 885 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet, Freenews), Les Décodeurs, La Vérité, La Gazette 2GI, La Dépêche de Madagascar, Orange.mg, Actutana (Tananews), Madagate, Matv, Sobika, APOI, Moov, Politika, Ligne de mire, lactualite.mg